

Avis de constitution

SOCIETE « L'IVOIRIEN DE LAPIN »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON AMONDJI, Lot
174, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 30/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « L'IVOIRIEN DE LAPIN »

Objet :

- ELEVAGE ET VENTE DE LAPIN
- ELEVAGE DE POULET
- ELEVAGE DE BOVIN
- VENTE DE PRODUIT D'ALIMENTATION (MATIERE PREMIERE)
- ELEVAGE ET VENTE DE POISSON
- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON AMONDJI, Lot
174, Ilot 00

Dirigeant(s) M ZEPO FRED WILLY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13436 du 14/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°88000/GTCA/RC/2023 du 14/12/2023

